

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2026, l'Union Internationale de Banques « UIB » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration

I. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de l'UIB et de son Groupe, au titre de l'exercice 2025, approuve lesdits rapports.

Aussi, l'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés y afférant, approuve lesdits états financiers.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2025, qui s'élève à 100 835 275,031 TND majoré du report à nouveau positif de 4 753 279,440 TND, soit un bénéfice distribuable de 105 588 554,471 TND et ce, comme suit :

Bénéfice distribuable	105 588 554,471	TND
- Réserves Ordinaires	50 000 000,000	TND
- Réserves pour réinvestissement exonérés	15 000 000,000	TND
- Fonds social	1 000 000,000	TND
- Dividendes	34 560 000,000	TND
- Report à nouveau	5 028 554,471	TND

La date de mise en paiement des dividendes, soit 1 TND par action ou certificat d'investissement, est fixée le 02 juin 2026. Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en remplacement de Monsieur Philippe Amestoy dont le mandat arrive à échéance à la présente assemblée, Monsieur Hatem Mustapha en qualité d'administrateur, et ce, pour une période de 3 ans.

L'Administrateur ainsi nommé exercera sa fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la STI en qualité d'administrateur et ce, pour une période de 3 ans.

L'administrateur exercera ainsi sa fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition d'un actionnaire représentant le pourcentage de capital par l'article 283 du Code des sociétés commerciales et l'article 36 des statuts de l'UIB, après considération des motifs présentés et mise en mesure de l'intéressé de présenter ses observations, révoque à effet de la présente assemblée générale Monsieur Tahar Ben Hatira de ses fonctions d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Monsieur Mondher Benzarti en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, telle qu'effectuée par l'assemblée élective des actionnaires minoritaires tenue le 6 mars 2026, cette ratification étant expressément subordonnée à l'absence d'opposition de la Banque Centrale dans les délais légaux, conformément à l'article 55 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

L'Administrateur ainsi nommé exercera ses fonctions jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de **350 000,000 dinars à titre de jetons de présence** pour l'exercice 2025. L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à fixer les modalités de distribution desdits jetons de présence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d'un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

II. Le bilan après affectation du résultat :

Bilan après répartition des résultats

Suite à l'approbation de l'AGO du 30 Avril 2026

Arrêté au 31 Décembre 2025

(Unité : en milliers de Dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	325 857	627 728
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	945 785	728 107
AC 3- Créances sur la clientèle	6 530 258	6 212 577
AC4-Portefeuille - titres commercial :	186 230	34 768
AC 5- Portefeuille d'investissement	568 050	497 059
AC 6- Valeurs immobilisées	86 092	79 584
AC 7- Autres actifs	64 795	55 697
TOTAL ACTIF	8 707 067	8 235 520
PASSIF		
PA 1- Banque Centrale et CCP	-	-
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	12 499	2 045
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	7 240 701	6 859 967
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	113 468	147 879
PA 5- Autres passifs	296 634	248 525
TOTAL PASSIF	7 663 302	7 258 416
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	172 800	172 800
CP 2- Réserves	865 936	799 551
CP 5- Résultats reportés	5 029	4 753
CP 6- Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 043 765	977 104
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	8 707 067	8 235 520

III. L'état d'évolution des capitaux propres :

Libellé	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves à Régime Spécial	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	172 800	4 754	17 280	650 479	84 487	289	22 601	24 800	100 835	1 078 325
Affectation AGO du 30/04/2026	-	34 835	-	50 000	15 000	-	1 000	-	(100 835)	-
Distribution de dividendes conformément à l'AGO du 30/04/2026	-	(34 560)	-	-	-	-	-	-	-	(34 560)
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	172 800	5 029	17 280	700 479	99 487	289	23 601	24 800	-	1 043 765

IV. Liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateurs	Qualité	Période de l'actuel mandat	Liste des autres Mandats en cours	Principale activité professionnelle
La Société Générale	Administrateur représenté par François Bloch	2024 - 2026	- SG Cameroun, Administrateur - SG Côte d'Ivoire, Administrateur - SG Afrique de l'Ouest, Président & Administrateur - SG Maroc, Membre du Conseil de surveillance	Directeur des réseaux Bancaires Internationaux en Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-mer - Groupe Société Générale
Hatem Mustapha	Administrateur	2026 - 2028	AFME - Directeur membre du Comité – Groupe Société Générale SGIL - Administrateur non exécutif et SMF7 – Groupe Société Générale	Co-Head of Global Market activities and head of Equities & Equity Derivatives – Groupe Société Générale
Anne Drebel	Administrateur	2025 - 2027	'- Société Générale Algérie : Membre du Conseil de Surveillance et Présidente du Comité des Risques - Société Générale Madagascar : Administratrice au Conseil et Présidente du Comité d'Audit et des Comptes	Responsable développement activités financements et marchés Afrique - Groupe Société Générale
Catherine Zenoni-Himber	Administrateur	2024 - 2026	-	Banquière Conseil – Banque de Grande clientèle - Groupe Société Générale
Karim Idrissi	Administrateur	2024 - 2026	-	Directeur Régional Ile de France - Groupe Société Générale
Khaled Soudani	Administrateur	2024 - 2026	-	Directeur des Technologies de l'Information (CTO) - Groupe Société Générale
STI	Administrateur représenté par Firas Saied	2026-2028	- Administrateur de la société TEXTILE RETAIL COMPANY. - Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société TUNISIAN FOOD COMPANY - Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY	Directeur Général HBG Holding

			<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AL HIDAYA AGRICOLE - Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société GREEN SICAR - Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société JAPANESE MOTORS COMPANY. - Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AMI Assurances. - Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la Société du Pôle de Compétitivité de Sousse. - Administrateur représentant permanent d'AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY dans la Société CITY CARS. Administrateur de la société UIB	
Assurances Maghrebria	Administrateur représenté par Habib Ben Hassine	2024 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> - Assurances Maghrebria Vie en tant que représentant des Assurances Maghrebria - Codway en tant que représentant des Assurances Maghrebria - Assurances Maghrebria Immobilière en tant que représentant des Assurances Maghrebria Vie - Maghrebria Financière SICAR en tant que représentant des Assurances Maghrebria Vie 	Ex-Directeur Général Assurances Maghrébia
Rachid Tmar	Administrateur indépendant	2024 - 2026	-	Commissaire aux Comptes
Monia Saadaoui	Administrateur indépendant	2024 - 2026	-	Ex - Représentant de la Tunisie au bureau de l'administrateur au conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI)
Mondher Benzarti (en attente de la non-objection de la BCT)	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	2026 - 2028	-	Retraité - Ex-Responsable du Pôle Risques à Wifak International Bank

